

LES DIFFERENTS TEMPS EDUCATIFS

■ Les temps d'accueil administratif et pédagogique

L'accueil, ce temps de transition où l'enfant passe de ses parents à l'école est un temps fort, un moment particulièrement sensible. Organisé de manière harmonieuse, il permet de faire entrer l'enfant en douceur dans la collectivité et progressivement dans les apprentissages, en particulier dans le langage. L'arrivée échelonnée des enfants sur ce temps d'accueil permet à l'enseignant de nouer une relation d'échange avec chaque enfant et d'engager un enseignement du langage plus individualisé.

Le temps d'accueil pédagogique est prévu uniquement le matin pour tous les élèves, quelle que soit sa durée. Ce temps sera régulé sur l'année selon l'âge des enfants, les priorités pédagogiques, les périodes de vigilance sur la semaine. L'accueil pédagogique débute à l'heure officielle. Il est limité dans le temps et ne devrait pas excéder 30 mn.

La réorganisation de 5 matinées écourtées peut conduire à proposer une collation sur le temps d'accueil du matin pour les enfants n'ayant pas pris de petit déjeuner ou ayant des besoins spécifiques liés à leur santé (PAI).

■ *Points de vigilance*

Le temps d'accueil administratif durant lequel l'école doit assurer l'accueil des enfants 10 mn avant l'horaire officiel du début des classes est de la responsabilité du directeur. La présence de l'enseignant dans sa classe dès l'ouverture de l'école est préconisée pour favoriser un accueil personnalisé de chaque enfant et pour construire avec les parents une relation de confiance,

Le temps d'accueil pédagogique qui suit permettra aux parents de comprendre que l'école est un lieu d'apprentissages structurés.

■ Le passage aux toilettes

Le passage aux toilettes permet aux enfants de satisfaire les besoins physiologiques et participe à l'apprentissage des gestes élémentaires de l'hygiène corporelle.

■ *Préconisations*

- Faire évoluer son organisation sur l'année selon l'âge des enfants.
- Privilégier un passage en petit groupe ou demi-classe afin de favoriser des activités, en groupe restreint, sous forme de jeu, pour les enfants restant en classe (atelier de langage, consolidation, réactivation des apprentissages, ...)
- En proposant un passage aux toilettes de moins en moins en collectif, les enfants gagneront en autonomie.
- Autant que possible, encourager le passage aux toilettes à la demande pour les enfants de GS.

■ Ressources

- [Hygiène et santé à l'école primaire](#)

■ La collation

La collation n'est ni obligatoire, ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie son organisation à l'école maternelle. C'est pourquoi, elle doit faire l'objet d'un choix raisonné d'équipe d'école. Il est important également d'y associer les parents, en les sensibilisant aux rythmes et besoins nutritionnels des enfants.

■ Préconisations

Il est conseillé de revoir l'organisation de la collation ainsi que sa durée. Si la collation est proposée, elle le sera parfois durant l'accueil pour certains enfants, et au minimum 2h avant la pause déjeuner pour ne pas perturber le rythme alimentaire.

Il est recommandé d'éviter les produits à forte densité énergétique, riche en sucres et en matières grasses, au profit des fruits ou légumes crus.

■ Ressources relatives à la collation

- [La collation matinale à l'école - site eduscol](#) : avis de l'AFSSA du 23/01/2004, recommandations du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche 25/03/2004
- [La nutrition à l'école : alimentation et activités physiques – site eduscol](#)
- [Site CAAPS](#)
- [Pourquoi est-il préférable de supprimer la collation à l'école ? Dépliant pour les parents et les enseignants réalisé dans le cadre du Programme national Nutrition Santé en Franche Comté](#)
- [Témoignage d'une école ayant supprimé la collation](#)

■ La récréation

La récréation est avant tout un temps de rupture qui doit permettre à l'enfant, en fonction de leur âge, de se ressourcer et de répondre à ses besoins de mouvement dans un espace aménagé.

■ Préconisations

En fonction des réalités locales, on pourra organiser les récréations de manières suivantes :

Le matin : Proposer une récréation de 15 à 30 mn (habillage/déshabillage, déplacement compris) sur un créneau suffisamment éloigné de la fin de matinée. Cela permettra la mise en œuvre d'un véritable temps d'apprentissage.

Pour les TPS et PS, proposer un temps de détente ou de rupture supplémentaire en cours de matinée au sein de la classe si nécessaire.

L'après-midi : Pour un temps de classe de 2h ou moins et selon les niveaux de classe, on pourra envisager la suppression de la récréation au profit de l'organisation de temps de rupture si nécessaire.

Pour les TPS et PS, la sieste étant prioritaire, il n'est pas judicieux de proposer de récréation avant ou après celle-ci. Selon les écoles, la sieste aura commencé durant la pause méridienne.

Pour les MS et GS, en fonction des besoins des élèves, proposer des temps de rupture au sein de la classe ou dans les espaces extérieurs aménagés.

Pour les après-midi plus longues, une courte récréation ne dépassant pas 15mn pourra être proposée en milieu d'après-midi. La récréation pourra être mise à profit pour organiser l'accueil différé des enfants ayant fait la sieste à la maison.

■ Références aux textes officiels

D'après l'article 4 de l'arrêté du 25-1-2002. (JO du 10-2-2002), « À l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée. »

D'après l'annexe 2 de la circulaire de rentrée 2014, « Pas de récréation sur les demi-journées allégées ne dépassant pas 1h30 de temps scolaire » (cf. circ.n°2014-068 20/05/2014).

Calibrer le temps réservé aux récréations par demi-journée et sur la semaine. Ce temps sera déduit des 24h d'enseignement.

■ La sieste ou temps de repos

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant. La proposition et l'organisation de la sieste ou d'un temps de repos doit pouvoir répondre aux besoins particuliers de chaque enfant : dormir, récupérer, être au calme, s'isoler ponctuellement, se détendre et se relaxer dans un espace aménagé et sain.

■ **Préconisations**

Certains enfants se réveillent au bout de 45 mn, prêts à entrer dans les activités proposées. D'autres enfants auront besoin d'1h30 de repos. Il est recommandé de ne pas dépasser la durée d'un cycle de sommeil (1h30 environ). Pour que la sieste soit plus profitable au jeune enfant, il faut pouvoir la proposer le plus rapidement possible après le déjeuner. Un enfant qui ne s'est pas endormi au bout de 20 mn pourra réintégrer le groupe classe.

Il conviendra de faire évoluer l'organisation de la sieste sur l'année selon l'âge et les besoins des enfants :

- TPS, PS : la sieste est prioritaire (durée environ 1h30) mais pas obligatoire ; un accueil différé sera organisé pour ceux qui dorment à la maison.
- MS : la sieste n'est pas obligatoire ; elle dépend des besoins de l'enfant. Un moment de repos ou des activités calmes dans des espaces aménagés pourront être proposés.
- GS : pas de sieste proposée mais des mises en situation calmes préparant les enfants à investir progressivement les apprentissages prévus. Ces situations pourront relever du domaine de l'écoute musicale, des découvertes littéraires, ...
- MS ou GS : une sieste pourra être proposée de manière exceptionnelle à tout enfant en exprimant le besoin.

■ Habillage/déshabillage, déplacements

■ **Préconisations**

Ces temps sont compris sur le temps imparti pour la récréation. Ces moments sont également des temps d'apprentissage qui visent l'autonomie des élèves. Ils évolueront au cours de l'année. En fin de demi-journée, les parents prendront en charge, dans la mesure du possible, l'habillage de leur enfant.

■ Outils pour la classe

- Organisation de la sieste, la récréation, la collation, l'accueil :
[Emploi du temps commenté d'une journée en maternelle](#) – document réalisé par un groupe de travail de directrices et d'enseignantes

■ Ressources

- [L'école maternelle au quotidien – document à l'attention des parents](#)
- [La sieste dix points clés à aborder en conseils des maîtres](#) p5

Modification de l'organisation de la collation du matin à l'école maternelle

Expérience réalisée à l'Ecole Maternelle Charles Wurtz ;

Témoignage de Laurence CHAULET, directrice - Année de mise en œuvre : 2009

A partir de cette expérience, ce document vise à mutualiser la démarche mise en œuvre pour les écoles qui souhaiteraient s'engager dans une modification de la collation du matin.

Initiative du projet	
Circonstances spécifiques (observation des enfants ; difficulté d'organisation ;...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes émissions sur l'obésité. - La suppression de la collation dans différentes académies. - Constat des gouters à thèmes peu respectés par les familles. - Historique de la collation à l'école et du lait (1954 Mendès France)
Personnes (enseignants ; parents ; ATSEM ; ...)	- Informer l'équipe, leur faire lire un certain nombre d'articles, parler des académies où il n'y a plus de collation, l'avis des médecins, pédiatres et nutritionnistes pour avoir l'accord de toute l'équipe éducative de l'école
Circonstances extérieures	La "mal bouffe", les enfants qui grignotent, l'obésité grandissante dans les quartiers, les problèmes dentaires,...

Préparation du projet	
Etapas prévues / Echancier	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'anticiper et d'en parler en amont en conseil d'école. - Explication du projet aux familles et réunion plénière avec la PMI et le médecin scolaire (à planifier) pour un exposé du projet et des échanges avec les parents, les enseignants et les professionnels de santé.
Modalité de travail au sein de l'équipe (réunion de l'équipe ; choix arrêté ;...)	<p>Pour engager la réflexion, il est important de fédérer l'équipe éducative autour d'une stratégie de mise en œuvre et des objectifs clairs.</p> <p><u>Les éléments suivants ont été retenus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifications à apporter (cf. ci-dessous : mise en œuvre du projet-organisation choisie). - Organisation à plusieurs reprises dans l'année de petits déjeuners avec l'infirmière scolaire et les parents, pour leur expliquer les bienfaits du petit déjeuner avant le départ pour l'école. - Tout au long de l'année, échange avec les familles sur leurs difficultés éventuelles.
Modalités de communication en direction des parents	Réunion d'information, discussions tout au long de l'année avec les parents.

Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - La PMI, la médecine scolaire l'AFSSA - Chaque parent de l'école avait eu un fascicule récapitulatif les différents repas d'une journée et l'importance de l'équilibre alimentaire.
-------------	---

Mise en œuvre du projet	
Organisation choisie	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de collation à 10h. - Possibilité pour chaque enfant de manger au moment de l'accueil (pain, jus). - Possibilité pour chaque enfant de boire de l'eau tout au long de la journée. - Possibilité de fêter les anniversaires, mais goûter avant 9h30 pour ne pas empêcher la faim de midi.
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Refus d'entrer dans le projet de certains parents. - Pratiques déviantes qui s'installent : petit encas apporté à midi par certains parents. - Difficulté à poursuivre le projet à l'école élémentaire.
Régulations apportées	<p>La collation, les habitudes alimentaires sont des sujets délicats qui touchent à la sphère privée familiale. Il est nécessaire d'apporter régulièrement des informations et d'être à l'écoute pour comprendre les réticences des familles et leurs représentations face à la situation nouvelle qui s'installe.</p> <p>La PMI et la médecine scolaire contribuent à diffuser le message lors des visites médicales de PS et de GS.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Constat assez rapide de certains parents</u> : les enfants mangent davantage à midi ; même constat pour les enfants déjeunant à la cantine.

Document de travail réalisé par Régine Ballandras CPC Strasbourg 5

Éléments d'aide à l'élaboration des emplois du temps en maternelle en tenant compte des préconisations liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires*

* Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif ; il est évident qu'il faudra les adapter à chaque situation de classe et d'école.

Document réalisé par un groupe de travail « maternelle » constitué de directrices et d'enseignantes d'écoles maternelles de la circonscription de Strasbourg 7 : Mesdames Fanny GRESS ; Evelyne KARCHER , Cindy SCHITTER ; Delphine COLLIGNON ; Emmanuelle HOGGER-JUNG ; Muriel MONHARDT

Horaires	Contenus et/ou formes de travail
8h00 à 8h15	<p style="text-align: center;">■ Temps d'accueil</p> <p>Arrivées échelonnées des enfants dans la classe Mise en place d'un accueil individualisé des enfants et de leurs parents</p>
8H15 à 8H30	<ul style="list-style-type: none"> • Choix libre d'activités ou activités semi-dirigées et dirigées de manipulation spécifiques individuelles ou en petit groupe (par roulement) • Rituel : marquage de la présence, qui permet de remplir le registre des présences. <p>On pourra définir les horaires d'arrivée à l'école de sorte à ce que tous les élèves profitent d'un moment d'accueil, même court (ex : si l'accueil est organisé entre 7h50 et 8h20, les enfants doivent arriver à 8h10 dernier délai à l'école). En effet, le temps d'accueil est un moment transitionnel fort, mais aussi d'acquisition de savoir, savoir faire et savoir être important, et à ce titre, il doit pouvoir être proposé à tous les enfants.</p> <p>D'autre part, du fait d'un raccourcissement de la matinée pour beaucoup d'écoles, un raccourcissement de l'accueil de 10 minutes semble pertinent. Cependant, la durée de l'accueil pourra aussi varier selon l'âge des enfants et le moment de l'année.</p> <p>Organisation d'une éventuelle collation selon les besoins, pendant l'accueil. Cette collation/petit déjeuner peut être organisé(e) comme un atelier d'apprentissage et peut remplacer le goûter systématisé.</p> <p>Certaines écoles vont vers une suppression du goûter. Dans tous les cas, il est important de privilégier une organisation du goûter avant 9H30.</p>

	<p style="text-align: center;">■ Hygiène</p> <p>Le passage aux toilettes n'est pas nécessairement réalisé en groupe à un moment institutionnalisé, cela peut même être inadéquat. En fonction de l'organisation des locaux et de l'âge des enfants ; il est possible de leur permettre de se rendre aux toilettes si besoin par deux ou sous la surveillance d'une ATSEM. Cela permet un meilleur respect des besoins des enfants puisqu'ils peuvent aller aux toilettes lorsqu'ils en ont vraiment envie (apprentissage de la propreté) et pour certains le respect de leur intimité.</p>
	<p style="text-align: center;">■ Collation</p> <p>Il faut savoir que la collation à l'école n'a pas lieu d'être d'un point de vue purement nutritionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>si elle est maintenue</u> elle doit être finie avant 9h30 et doit être un moment d'éducation au goût et à la santé. L'idéal dans ce cas est que le goûter soit collectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ achat par les familles à tour de rôle pour l'ensemble de la classe <u>avec préconisations de l'enseignant(e)</u> ○ achat par l'enseignant(e) et participation financière des familles ▪ <u>si elle est supprimée</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ il peut être proposé aux enfants qui n'ont pas mangé à la maison de petit-déjeuner à l'école. Dans ce cas l'idéal est d'avoir un lieu dédié à ce petit déjeuner autre que la salle de classe. L'enfant apporte son petit déjeuner de la maison (facilite la gestion pour l'école) et mange sur le temps d'accueil. ○ il peut être proposé aux enfants de boire un verre d'eau, de jus de fruits ou de lait (achat par l'école avec participation financière des familles ou achat par les familles pour l'ensemble de la classe à tour de rôle) à un moment de la matinée. <p><u>A noter</u> : des collations pourront avoir lieu dans le cadre de projets (semaine du goût, anniversaires, événements calendaires, récolte du potager...) et dans ce cas on veillera à la qualité des aliments proposés.</p>
<p>8H30 à 8h45</p>	<p style="text-align: center;">■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels</p> <p>Un temps « long » de rituels placé en début de matinée n'est pas forcément pertinent. Le temps consacré aux rituels peut être ainsi fractionné afin de permettre une meilleure participation des enfants et une meilleure concentration de leur part, tout particulièrement avec les petits dont l'attention est très fugace et qui fonctionnent plus difficilement en grand groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Comptine, jeux de doigts, de rythmes, chants •Présence/absence ; date... •Programme de la matinée -activités de bien être, relaxantes

<p>8h45 à 9h00</p>	<p>■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants :</p> <p>Découverte du monde Le langage au cœur des apprentissages La sensibilité, l'imagination, la création Activités de manipulation : pâte à modeler, boîtes de manipulation, puzzles... Activité bibliothèque</p> <p>L'organisation du temps scolaire cherche à privilégier le matin les temps d'apprentissages fondamentaux et des activités du domaine « Agir et s'exprimer avec son corps ».</p> <p>Le matin est un moment de la journée où l'élève est attentif. Ce sont ces moments que l'on privilégie pour des apprentissages demandant attention et concentration, tels que le langage oral, les situations d'écoute et de compréhension, les jeux d'observation, la découverte de l'écrit, les situations mathématiques, par exemple, en donnant le temps à l'enfant d'oser s'exprimer, essayer, manipuler, faire, refaire afin qu'il puisse mesurer ses progrès et gagner en confiance en lui au fur et à mesure de ses réussites.</p> <p>Une réceptivité et une disponibilité optimales des élèves se situent entre 9h et 11h</p> <p>Le nombre d'ateliers par demi-journée (de 1 à 2) variera selon l'âge des enfants et les choix pédagogiques de l'enseignant(e).</p>
<p>9h00 à 9h15 9h15 à 9h45</p>	<p>■ Agir et d'exprimer avec son corps : activités de motricité</p> <p>Une réceptivité et une disponibilité optimales des élèves se situent entre 9h et 11h. Les signes de fatigue des élèves augmentent entre 9h et 9h30</p> <p>A noter : on peut faire le choix pour la 5^{ème} matinée de la semaine de ne pas faire d'APS, mais profiter de ce temps de classe pour une autre activité (BCD, jeux de société...).</p>
<p>9h45 à 10h00</p>	<p>■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels/activités de relaxation</p> <ul style="list-style-type: none"> •Comptine, jeux de doigts, chants •Calendrier, date, météo •Elaboration de projets/ échanges <p>Ateliers de langage/théâtre/marionnettes/ateliers d'imitation (marchande, cuisine, téléphone....)</p>
<p>10h00 à 10h30</p>	<p>■ Habillage ■ Récréation</p> <p>Sur une matinée de 3h30, les récréations peuvent être plus courtes, échelonnées (en 2 fois), toujours éloignées de la dernière 1/2 heure, pour permettre un véritable temps de structuration avant l'heure de la sortie.</p>

<p>10h30 à 11H00</p>	<p align="center"> ■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants Ateliers de manipulations Découverte du monde Le langage au cœur des apprentissages La sensibilité, l'imagination, la création Activité bibliothèque </p>
<p>11h00 à 11h25</p>	<p align="center"> ■ Temps de recentrage et/ou de rupture et/ou des rituels) •Comptine, jeux de doigts, chants •Lecture offerte ■ Habillage ■ Sortie </p>
<p>11h25 à 13H10</p>	<p align="center">■ PAUSE</p>
<p>13H10 à 13H25</p>	<p align="center"> ■ Temps d'accueil Jeux de cour ou accueil dans la classe selon les mêmes modalités que le matin. </p>
<p>13H25 à 14H45 (réveils échelonnés selon les besoins en sommeil)</p>	<p align="center"> ■ Présence/absence ■ La sieste </p> <p>Les chronobiologistes privilégient la sieste placée le plus rapidement après le déjeuner. Ainsi, pour les enfants mangeant au restaurant scolaire, une réflexion peut être engagée avec les collectivités pour que les plus jeunes puissent être accompagnés et couchés à l'école avant la fin de la pause méridienne et sans temps de récréation.</p> <p>La sieste sera proposée (du moins en début d'année scolaire) à tous les petits qui en ont besoin. Toutefois, le temps d'endormissement ne devrait pas dépasser 20 à 30 minutes : un enfant qui ne dort pas au bout de 20 minutes a peu de chances de s'endormir! Il devra donc être levé et regagner sa classe.</p> <p>La durée de sommeil est généralement de 1h15 à 1h30 (au delà de 2h, l'enfant entame un nouveau cycle de sommeil, et le réveil risque alors d'être difficile).</p> <p>Durant l'année scolaire, il est nécessaire d'envisager une diminution progressive de la durée de sieste.</p> <p>Pour les enfants dormant à la maison : sensibiliser les adultes à ce que l'enfant soit couché juste après le repas de midi.</p> <p>Selon les disponibilités de l'équipe enseignante, un accueil à l'école (créneaux horaires bien définis) peut être envisagé et des activités programmées.</p>

13H25 à 13H45	<p style="text-align: center;">■ Activités (de relaxation) calmes</p> <p>Le début d'après-midi est un moment de faible vigilance. Il ne se prête donc pas aux activités qui nécessitent une mobilisation de l'attention forte et des ressources intellectuelles importantes.</p> <p>On favorisera donc des activités « calmes » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sieste étant privilégiée pour les plus jeunes, il peut être proposé aux enfants de Moyenne et Grande section un moment de repos, en début d'année (ce qui n'est pas un temps de sieste) qui n'excédera pas 20 minutes. Les élèves ne sont pas forcément couchés, mais peuvent être regroupés dans un endroit calme • activités de relaxation peuvent également être mises en place (yoga, jeux du miroir, exercices de respiration, auto massage...) • activités d'écoute • activités de lecture • modelage, dessin... <p>Ces activités pourront être menées en groupe plus restreints et ne pas être « obligatoires ».</p>
13H 45 à 14H15	<p style="text-align: center;">■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants</p> <p style="text-align: center;">Ateliers de manipulations</p> <p style="text-align: center;">Découverte du monde Le langage au cœur des apprentissages La sensibilité, l'imagination, la création</p>
14H15 à 14H30	<p style="text-align: center;">■ Récréation/ Activités en plein air</p> <p>La récréation peut être écourtée ou supprimée l'après-midi, si le temps de classe est réduit à deux heures ou moins. Une organisation sous forme de jeux libres dans la cour peut être remplacée par la mise en place d'activités de manipulations en plein air (bacs à sable, bacs à eau, atelier potager ou soin à un animal) ou par des activités motrices semi-dirigées et des jeux de balles collectifs (jeux de marelle, cordes à sauter, élastique, circuits de vélos ou trottinettes...).</p>
14H30 à 14H45	<p style="text-align: center;">■ Activités en groupe selon les attentes institutionnelles, les projets, les besoins individuels et les compétences des enfants</p> <p style="text-align: center;">Ateliers de manipulations</p> <p style="text-align: center;">Découverte du monde Le langage au cœur des apprentissages La sensibilité, l'imagination, la création</p>

14h45 à 15H	■ Temps de rupture et/ou des rituels <ul style="list-style-type: none">•Comptine, jeux de doigts, chants•Elaboration de projets/ échanges/langage•Lecture offerte
15h00 à 15H10	■ Habillage ■ Sortie
15H10 à 15H55	■ APC